

## Intervention orale – Motion « Pour des bons gagnant-gagnant »

Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

En 2020, face à une situation inédite et difficile, notre Canton a su faire preuve de créativité et de solidarité en lançant, avec l'Association du commerce jurassien, une action **à la fois concrète et efficace** : soutenir les bons du commerce local. Une idée simple, mais puissante — qui a permis de dynamiser notre tissu économique local tout en donnant un coup de pouce au budget des ménages, en particulier dans une période où beaucoup en avaient grand besoin.

Ces bons, par exemple d'une valeur de 50 francs, étaient alors vendus 42.50 francs grâce à une participation de l'État. **Le succès de cette mesure a été réel : le Gouvernement le relève d'ailleurs dans sa prise de position.** Elle a eu un impact économique immédiat, mesurable, et apprécié. Ce n'était pas qu'une réponse d'urgence : c'était un modèle de soutien mutuel, de proximité et d'intelligence collective.

Je suis **pleinement consciente** que nous vivons un contexte de fortes tensions financières, et que chaque dépense publique doit être mûrement réfléchie, justifiée, équilibrée. **Mais je suis aussi convaincue** que toutes les dépenses ne se valent pas. L'action des bons a prouvé son impact : elle représente un effet multiplicateur considérable — par exemple, pour 100'000 francs injectés par l'Etat, c'est jusqu'à 1 million qui entre directement dans l'économie locale. Ce n'est pas une promesse : c'est un résultat concret.

Et n'oublions pas que les commerçantes et commerçants jurassiens, que nous voulons soutenir, ne roulent pas sur l'or. Derrière une boutique de lunettes, une épicerie, une boucherie, une droguerie ou un magasin de vélos, il y a des personnes qui travaillent dur, qui embauchent et qui investissent ici, chez nous.

Ces bons constituent également un élan bienvenu pour la population, notamment en période de fêtes de fin d'année. C'est un beau cadeau, symbolique et utile à la fois, qui fait du bien à celles et ceux qui le reçoivent, tout en faisant vivre nos commerces de proximité.

Enfin, on peut garder à l'esprit que les biens de première nécessité ne se limitent pas aux pâtes ou au papier toilette. Il peut aussi s'agir de lunettes, d'alimentation de proximité ou de services essentiels proposés par une large palette de commerces jurassiens. La diversité des commerces membres de l'Association du commerce jurassien le montre bien.

La période Covid a été riche d'enseignements, trop souvent relégués aux oubliettes. Retenons ce qui a fonctionné : une mesure à faible coût pour l'État, avec un réel impact pour les commerces et les habitantes et habitants du Jura.

Je vous remercie pour votre écoute et pour le soutien que vous apporterez à cette intervention.

\*\*\*\*\*

Aujourd'hui, suite aux riches et différents échanges que j'ai eus avec plusieurs d'entre vous et à vos prises de paroles, il me semble effectivement pertinent de transformer ma motion en postulat. Cette adaptation paraît de nature à ouvrir une réflexion plus large, à lever certaines inquiétudes légitimes et à permettre l'examen approfondi de plusieurs dimensions, tant économiques que sociales.

Dans le cadre du postulat, il serait également possible d'apporter des cautions et précisions :

- Faire des simulations selon le montant investi par l'Etat ;
- Par exemple, réserver une partie (1/5) des bons à des organisations sociales comme Caritas ou la Croix-Rouge, qui ont déjà l'expérience de leur distribution ;
- Envisager une cohabitation entre bons papier et bons numériques, en examinant les questions de sécurité, de traçabilité et de praticité ;
- Réfléchir à d'autres formes de facilitation ou d'incitations pour les commerces qui, bien qu'adhérents, trouvent le système actuel peu pratique ;
- Analyser l'optimisation de la gestion des bons et prendre les initiatives locales en considération.

Au vu de ces différents éclairages, j'espère que vous soutiendrez ce postulat.